



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE

Commission régionale du patrimoine et de l'architecture

1^{ère} Section « protection et valorisation de l'architecture et du patrimoine immobilier »

**Procès-verbal de la première section
tenue à Lille le 22 juin 2018**

Grand Salon

Direction régionale des affaires culturelles

ORDRE DU JOUR

. 09h30 : Accueil et introduction, *par M^{me} Frédérique Boura, directrice régionale des affaires culturelles adjointe*

✓ Propositions de protection :

. 09h30-12h00 : Thématique TOURCOING (Nord), *par Anne Lefebvre et Olivier Liardet*

- introduction générale
- église du Sacré-Cœur
- chambre de commerce et d'industrie
- hôtel Pollet-De Gottal, 100 rue de Lille
- chapelle du Vœu, rue Faidherbe
- maison du Broutteux, 19 rue Jules Watteeuw

. 12h00-12h30 : WASQUEHAL (Nord), ancien groupe scolaire du Centre (aujourd'hui Lefebvre-Malfait), *par Olivier Liardet*

. 12h30-12h50 : DUNKERQUE (Nord), monument aux Fusiliers Marins, *par Anne Lefebvre*

. 12h50-13h00 : LILLE (Nord), immeuble 91 rue Saint-Sauveur (radiation), *par Olivier Liardet*

Déjeuner pris sur place

✓ Propositions de protection :

. 14h00-14h30 : HAUTEVESNES (Aisne), église Saint-Rémi (extension de protection), *par Sandrine Platerier*

. 14h30-14h40 : FRESNOY-LES-ROYE (Somme), croix de cimetière (demande de radiation), *par Sandrine Platerier*

. 14h40-15h10 : LONGUENESSE (Pas-de-Calais), ferme des Berceaux/ancienne râperie Frédéric Platiau, *par Anne Lefebvre* [retiré de l'ordre du jour à la demande du président de la CRPA]

. 15h10-15h40 : SAINT-OMER (Pas-de-Calais), maison à pans de bois et torchis, 41 rue Saint-Martin, *par Anne Lefebvre*

✓ Examen d'un Site patrimonial remarquable :

. 15h40-17h00 : ARRAS (Pas-de-Calais), site patrimonial remarquable, *par Marianne Sauvage et le Cabinet d'études*

La Commission régionale du patrimoine et de l'architecture s'est réunie le 22 juin 2018 à 9h30 à la Direction régionale des affaires culturelles, site de Lille, sous la présidence de M^{me} Frédérique Boura, directrice régionale des affaires culturelles adjointe.

Étaient présents :

I. REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT, MEMBRES DE DROIT :

M^{me} Frédérique Boura, directrice régionale des affaires culturelles adjointe, représentant le préfet de région, présidente
M. Christian Douale, directeur du Pôle Patrimoines et Architecture, représentant le directeur régional des affaires culturelles
M. Philippe Hénault, inspecteur des patrimoines, représentant le chef de l'inspection des patrimoines
M^{me} Delphine Lacaze, conservateur régional des monuments historiques
M. Philippe Hannois, adjoint au conservateur régional de l'archéologie, représentant le conservateur régional de l'archéologie

II. REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT NOMMÉS PAR LE PRÉFET DE RÉGION :

M^{me} Catherine Bourlet, architecte des Bâtiments de France, chef de l'UDAP du Nord
M^{me} Anita Oger-Leurent, conservateur des monuments historiques à la DRAC, suppléante de M^{me} Suzanne Lemardelé, conservateur des monuments historiques à la DRAC
M^{me} Marianne Sauvage, conseiller pour l'architecture à la DRAC

III. REPRÉSENTANTS ÉLUS NOMMÉS PAR LE PRÉFET DE RÉGION :

M. Alain Detournay, maire de Comines (Nord)
M. Jean-Yves Bonnard, maire de Chiry-Ourscamp (Oise)
M. Christian Champiré, maire de Grenay (Pas-de-Calais)

IV. REPRÉSENTANTS DES ASSOCIATIONS NOMMÉS PAR LE PRÉFET DE RÉGION :

M^{me} Annette de Diesbach, déléguée de La Demeure Historique pour le Pas-de-Calais
M. Michel Parenty, membre de la Commission départementale d'histoire et d'archéologie du Pas-de-Calais, suppléant de M. Paul-Étienne Lehec, co-président de l'Association des Parcs et Jardins de Picardie
M. Jean-François Boudailliez, vice-président de l'Association Renaissance du Lille Ancien
M. Jean-Loup Leguay, membre de la Société des Antiquaires de Picardie, son suppléant
M. Emmanuel de Calan, délégué régional de l'association Patrimoine-Environnement pour les Hauts-de-France
M^{me} Anne de Cherisey, déléguée régionale de la Société pour la Protection des Paysages et de l'Esthétique de la France, déléguée du Pas-de-Calais, sa suppléante

V. PERSONNALITÉS QUALIFIÉES NOMMÉS PAR LE PRÉFET DE RÉGION :

M. Éric Monin, architecte, maître-assistant à l'école nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille

M^{me} Carole Dauphin, architecte au CAUE de l'Oise
M. Jean-Marie Wiscart, maître de conférence honoraire en histoire contemporaine à l'université de Picardie
M. Frédéric Vienne, archiviste du diocèse de Lille

VI. MEMBRES EXCUSÉS :

M. Antoine Paoletti, architecte des Bâtiments de France, chef de l'UDAP de la Somme, suppléant de M^{me} Catherine Bourlet, architecte des Bâtiments de France, chef de l'UDAP du Nord
M^{me} Suzanne Lemardelé, conservateur des monuments historiques à la DRAC
M. François Decoster, vice-président Culture au Conseil Régional, président de la CRPA
M. Frédéric Chéreau, maire de Douai (Nord), suppléant de M. Jean-Yves Bonnard, maire de Chiry-Ourscamp (Oise)
M^{me} Yolande d'Alcantara, déléguée de la Demeure historique pour la Somme, suppléante de M^{me} Annette de Diesbach, déléguée de la Demeure historique pour la Pas-de-Calais
M. Paul-Étienne Lehec, co-président de l'Association des Parcs et Jardins de Picardie
M^{me} Isabelle Barbedor, directrice du service régional chargé des opérations d'inventaire du patrimoine culturel, Conseil régional

VII. PERSONNES ASSISTANT ÉGALEMENT À LA C.R.P.S. :

Pour la CRMH :
M^{me} Anne-Lise Devernay, coordinatrice de la CRPA
M^{me} Anaïs Dorey, conservateur des monuments historiques, site de Lille
M^{me} Anne Lefebvre, chargée de la protection des monuments historiques, site de Lille
M. Olivier Liardet, chargé de la protection des monuments historiques, site de Lille
M^{me} Sandrine Platerier, chargée de la protection des monuments historiques, site d'Amiens
M^{me} Caroline Cliquot, vacataire
M^{me} Léa Pons, stagiaire

Anne Coppin, technicienne des Bâtiments de France
M^{me} Catherine Madoni, architecte des Bâtiments de France, chef de l'UDAP du Pas-de-Calais
Véronique Stiévenart, architecte des Bâtiments de France

VIII. PERSONNES ASSISTANT À LA PRÉSENTATION DES DOSSIERS LES CONCERNANT :

Pour les dossiers de Tourcoing : M. Peter Maenhout, adjoint au maire en charge de la Culture et du Patrimoine, M^{me} Frédérique Coppin, direction du rayonnement culturelle, et Elsa Escudié, architecte-urbaniste à la direction de l'aménagement ; M^{me} Nicole Jamet, présidente de l'ASTECQ ; M. Jean-François Berghe, président de la Société historique de Tourcoing et du Pays de Ferrain ; M. Yves Dekyvere, président de l'Association Les Amis de l'église du Sacré-Cœur de Tourcoing ; M. Jean-François Delaby, économiste diocésain, représentant Mgr Ulrich.

Pour le dossier de Wasquehal : M. B. de Veylder, président de l'association Wasquehal en transition.

Pour le dossier de Saint-Omer : M^{me} Sylvie Staelen-Lemaître, propriétaire.

Pour le dossier du SPR d'Arras : pour la CUA (Communauté urbaine d'Arras), MM. Pascal Lachambre, Premier Vice-Président à l'Urbanisme, maire d'Achicourt, et Bertrand Verwaerde, chargé de mission urbanisme, M^{me} Valérie Dubost, directrice du service urbanisme ; pour la ville d'Arras, MM. Lamoril, adjoint au maire en charge du patrimoine culturel, et Boyez, directeur du département aménagement du territoire ; pour le bureau d'étude, M. Bruno Régnier et M^{me} Aline Lecœur.

Le quorum étant atteint, la commission débute ses travaux à 9h45, sous la présidence de M^{me} Frédérique Boura.

M. De Calan demande si le règlement intérieur sera bientôt rédigé.

M^{me} Boura répond qu'il sera bientôt diffusé.

Le dossier de Longuenesse est ajourné.

Information sur la gare de BOUCHAIN (Nord) par Catherine Stievenart

Il s'agit d'une gare menacée de démolition. Une demande de protection est en cours et sera examinée à la prochaine délégation permanente de la CRPA, le 30 août 2018.

PRÉSENTATION DE L'AVAP D'ARRAS

Présentation : M. Regnier et M^{me} Lecœur
Rapporteurs : Marianne Sauvage et Jean-Marie-Claustre.

Échanges :

M. Bruno Regnier et M^{me} Lecœur présentent le projet d'AVAP avec son périmètre, les différents secteurs et les typologies qui conduisent au règlement.

M. Lamoril, maire adjoint en charge du patrimoine culturel, expose les attentes de la collectivité concernant ce document. Le projet culturel de la ville repose sur la défense, la médiation et la promotion du patrimoine culturel, qu'il soit matériel comme les immeubles ou les espaces publics ou immatériels comme les cônes de vues.

D'autres outils pour dessiner la ville de demain :

Un architecte conseil a été recruté, ainsi qu'un chargé de mission pour revitaliser la ville. Un système d'aide à la rénovation des façades a été mis en place. La ville candidate au label « VPAH » et élabore le contrat « Cœur de ville ».

L'AVAP va permettre d'accompagner et d'aider les propriétaires et les acteurs du centre ancien. Il s'agit d'abord d'une pédagogie pour expliquer comment l'évolution est possible, pour guider chacun dans l'entretien de son bien. C'est par petites touches que s'améliore la ville. L'AVAP est un outil pédagogique qui explique plus qu'elle n'impose une norme.

M^{me} Boura remercie M. Lamoril qui traduit parfaitement la volonté de la ville, sa démarche et le travail en concertation qui a été fait avec les différents services, dont l'ABF.

M. Lachambre complète en signalant que le PLUi est en cours d'étude, avec l'élaboration du PADD qui peut s'appuyer sur le travail réalisé pour l'AVAP. La CUA doit rayonner et aussi le centre d'Arras. La volonté de la CUA est un territoire qualitatif et attractif. Enfin, il rappelle que le projet d'AVAP a été approuvé lors du dernier conseil du 20 juin 2018.

M. de Calan rebondit sur l'aspect touristique en lien avec la culture et l'urbanisme. Ce que présente le projet d'AVAP va dans ce sens.

M. Champiré demande pourquoi la citadelle a été exclue du périmètre de l'AVAP.

M^{me} Madoni rappelle qu'elle est classée au titre des monuments historiques en totalité, y compris le sol. Que la citadelle soit dans ou hors de l'AVAP ne change rien à son statut ou à sa gestion, d'autant plus que le périmètre de protection perdure dans les deux cas.

Votes :

La Présidente de séance met aux voix le projet d'AVAP d'ARRAS avant l'enquête publique :

Pour : 15

Contre : 1

Abstention : 0

La proposition est adoptée à la majorité.

La Commission régionale du patrimoine et de l'architecture se prononce à la majorité (15 voix pour, 1 voix contre et 0 abstention), sur le projet d'AVAP d'ARRAS avant l'enquête publique.

Lille, le 17 OCT. 2018

La Présidente de séance,

Frédérique BOURA

